

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DECISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
Réf : 2017090008	12/01/2018

Référence de la décision : A/CT/2018-01-124

Modification de l'agrément de l'organisme de formation FER EXPERTS :

A été modifié l'agrément de l'organisme de formation FER EXPERTS afin de dispenser des formations de conducteurs de train en plus de celles déjà autorisées.

Cette modification n'a pas d'incidence sur la durée de validité de l'agrément qui reste valable jusqu'au 10 juin 2020.